

# J'agis pour l'environnement



N° 50  
JUILLET  
2018

COMITÉ DES BASSINS VERSANTS  
DE LA LIEUE DE GRÈVE ET  
BASSIN VERSANT VALLÉE DU LÉGUER

Reiñ a ran bec'h evit an endro

## DES COMMUNES EXEMPLAIRES RÉCOMPENSÉES

« UNE VOIE À SUIVRE POUR LES  
HABITANTS DU TERRITOIRE ! »



Généralisé sur le territoire national depuis le 22 mai 2014 (journée mondiale de la biodiversité), ce label délivré par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, récompense les communes exemplaires en matière de gestion écologique des espaces communaux.

Bien que son objectif premier soit la valorisation des communes ayant banni l'utilisation de pesticides pour l'entretien des espaces communaux, il a permis la création d'un véritable réseau en soutenant les bonnes initiatives et nombreuses démarches visant le « zéro phyto » en France.

### Sur la bonne voie...

Grâce au travail accompli depuis plusieurs années avec les bassins versants et l'encouragement des habitants, 3 communes du territoire Léguer ont eu l'honneur de se voir décerner ce prix au cours de cette année 2018. Il s'agit de **Lannion**, **Le Vieux-Marché** et **Loc-Envel**. En « zéro phyto », ces trois communes sont inscrites dans une démarche pérenne et œuvrent au quotidien pour de nouvelles pratiques et méthodes d'entretien facilitant le désherbage (désherbage mécanique à l'aide de matériels spécifiques, l'enherbement de zones, le fleurissement de pieds de murs et façades...).

### C'est l'avenir...

Avec le renforcement de la réglementation, toutes les communes doivent aller dans ce sens et repenser la façon d'entretenir les espaces publics, mais elles n'y arriveront pas seules... **En tant qu'habitant du territoire, nous avons tous un rôle à jouer...** Si, pour beaucoup déjà, pratiquer le jardinage au naturel et accueillir la biodiversité semble comme une évidence, il reste encore du chemin à parcourir pour généraliser cet état d'esprit.

### Avis aux jardiniers amateurs...

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'usage des pesticides de synthèse par les particuliers sera interdit, il est donc temps de s'y préparer. Tous en route vers le « zéro phyto » !

agenda  
PROCHAINS  
RENDEZ-VOUS...

→ DU 17 JUIN AU 16 SEPT. 2018

Le Léguer en fête.

Tout le programme sur :

[www.vallee-du-leguer.com/Le-Leguer-en-fete-Gouel-al-Leguer](http://www.vallee-du-leguer.com/Le-Leguer-en-fete-Gouel-al-Leguer)

→ DIMANCHE 19 AOÛT 2018

Marché végétal de Loc Envel.

→ MERCREDI 29 ET JEUDI 30  
SEPTEMBRE 2018

Florescence, organisé par Jardin Passion Lannion dans le Parc Ste Anne.

→ JUILLET/AOÛT

Des chantiers participatifs de lutte contre les plantes invasives sont organisés sur le territoire.

Retrouvez toutes les dates sur :

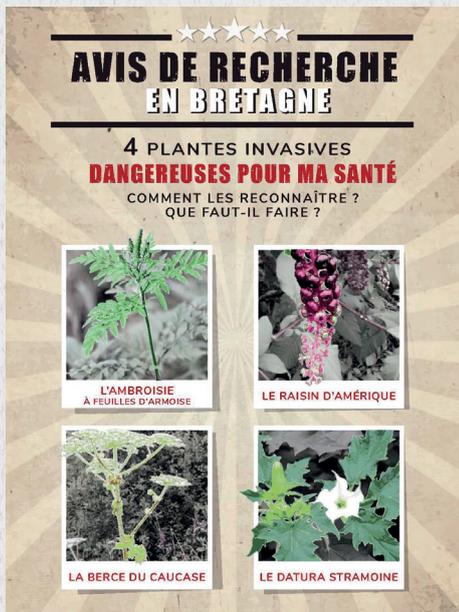
[www.lannion-tregor.com/fr/environnement/lutte-contre-les-especes-exotiques-envahissantes.html](http://www.lannion-tregor.com/fr/environnement/lutte-contre-les-especes-exotiques-envahissantes.html)



# PLANTES INVASIVES, ATTENTION DANGER !



Les invasions biologiques sont l'une des principales causes de déclin de la biodiversité. Plusieurs plantes exotiques envahissantes se sont bien établies dans le Trégor et font l'objet de campagnes de sensibilisation.



## LA BERCE DU CAUCASE : DANGER POUR MA SANTÉ

Certaines plantes invasives engendrent, en plus de leurs impacts écologiques, des risques pour la santé publique. C'est le cas de 4 espèces sur lesquelles l'Agence Régionale de Santé souhaite attirer l'attention des collectivités et du grand public.

L'Ambroisie à feuilles d'armoise, connue pour son pollen hautement allergisant, le Datura Stramoine et le Raisin d'Amérique, tous deux toxiques, et enfin la Berce du Caucase, qui peut causer des brûlures.

Parmi ces 4 plantes, la Berce du Caucase se rencontre parfois dans le Trégor, mais il est encore temps de s'en débarasser.



### Qui s'y frotte se brûle !

La Berce du Caucase est une plante ornementale qui s'échappe volontiers des jardins. Elle peut alors coloniser

des bords de route, de cours d'eau, des terrains vagues, etc. Cette plante est dangereuse car elle cause de graves brûlures (jusqu'au 3<sup>e</sup> degré) en cas de contact avec la peau accompagné d'exposition au soleil.

### Sachez la reconnaître !

- Plante herbacée robuste,
- Grande taille (pouvant dépasser les 4 m de haut),
- Grandes feuilles profondément découpées,
- Tige forte, cannelée et striée de rouge,
- Grandes inflorescences blanches de 50 cm de diamètre.

*Attention : ne pas la confondre avec la Berce commune, bien plus petite !*



### LES BONS GESTES !

Si vous pensez avoir trouvé de la Berce du Caucase, envoyez-en une photo au référent « Espèces exotiques envahissantes » de votre commune. **N'intervenez jamais sans protection** : gants, combinaison, lunettes... En cas de contact avec la peau, lavez soigneusement et évitez l'exposition au soleil pendant plusieurs jours. Pour l'éliminer, il faut couper la racine sous le collet à l'aide d'une bêche.

## WANTED



*Balsamine de l'Himalaya*

Plante exotique envahissante  
Si vous la croisez, arrachez-la !

## LUTTE CONTRE LA BALSAMINE DE L'HIMALAYA : ON A BESOIN DE VOUS

Depuis quelques années, la Balsamine de l'Himalaya, espèce exotique envahissante, s'est propagée et colonise aujourd'hui de grandes portions des bords de nos cours d'eau. Sa présence perturbe la flore locale et la vie biologique de certaines rivières et vallées.

Sur le Léguer notamment, depuis plusieurs années, des entreprises d'insertion sont missionnées pour l'arracher. Malgré ces interventions, sa progression n'a pas été enrayée et sans la participation des habitants et de bénévoles en complément, l'espèce ne pourra pas être éradiquée.

Aussi, nous invitons toutes les personnes qui rencontrent cette plante,

facile à reconnaître, lors de promenades le long des rivières, à l'arracher et l'accrocher à une branche pour éviter qu'elle ne s'enracine à nouveau.

Par ailleurs, nous invitons toutes les associations locales (pêcheurs, randonneurs, chasseurs, protection environnement...) à organiser ou à participer à des chantiers bénévoles, en prenant contact avec le Bassin Versant « Vallée du Léguer ».

Contact : Vincent Guizouarn

02 96 05 55 63

vincent.guizouarn@lannion-tregor.com

### PROCHAINS CHANTIERS BÉNÉVOLES :

7 juillet : Plounevez-Moëdec - 9h30 à la mairie

7 juillet : Vieux-Marché - 10h à la mairie

21 juillet : Belle-Isle-en-Terre - 9h30 à la mairie

# « PETITES TERREURS ? GROSSIÈRE ERREUR »

## 6 ALLIÉS CURIEUX MAIS TRÈS PRÉCIEUX

Si certains insectes appelés ravageurs sont nuisibles, tous ne sont pas à chasser, bien au contraire ! On l'oublie souvent, mais **bon nombre d'insectes sont indispensables** et agissent comme de **véritables alliés du jardinier** : les auxiliaires. L'équilibre de l'écosystème d'un jardin dépend entièrement de la présence de ces petites bêtes.

Bien qu'étranges pour certaines, s'arrêter sur leur apparence effrayante serait une grosse erreur, car elles sont d'une aide précieuse et rendent des services irremplaçables (suppression des indésirables, pollinisation ou encore travail du sol...).

Tout parasite a son prédateur naturel empêchant qu'une espèce domine, alors laissez faire la nature, sans aucun effort vous pratiquerez la **lutte biologique** !

Apprendre à les reconnaître notamment au stade larvaire est l'étape indispensable... Petit tour d'horizon !



### \* La Coccinelle (Famille des Coccinellidés)



#### S'attaque aux :

Pucerons, cochenilles, acariens

Efficacité décuplée au stade larvaire.

### \* Le Chrysope (Famille des Chrysopidés)



#### S'attaque aux :

Pucerons, thrips, acariens, mouches blanches, cochenilles...

Adultes uniquement pollinisateurs.

### \* Le Staphylin (Famille des Staphylinidés)



#### S'attaque aux :

Petits insectes, mouche du chou, chenilles, vers, cadavres, mousses et champignons...

### \* Le Syrpe (Famille des Syrphoïdés)



#### S'attaque aux :

Pucerons, aleurodes, psylles, cochenilles, acariens, cicadelles...

Adultes uniquement pollinisateurs.

### \* Le Carabe (Famille des Carabidés)



#### S'attaque aux :

Mollusques (limaces et escargots), larves, pucerons, taupins...

### \* Le Forficule ou Perce-oreille (Famille des Forficulidés)



#### S'attaque aux :

Pucerons, psylles, carpocapse des fruitiers (pommiers et poiriers)...

Chasseurs nocturnes.

# Trucs & astuces



## FRELON ASIATIQUE

La campagne de destruction des nids de frelons asiatiques reprend, avec le soutien financier de Lannion-Trégor Communauté.

### J'AI TROUVÉ UN NID DE FRELON ASIATIQUE. QUELLE EST LA MARCHÉ À SUIVRE ?

N'essayez pas de détruire vous-même un nid de frelon asiatique, vous mettriez votre santé, voire votre vie en danger.

Contactez votre mairie pour bénéficier de l'intervention d'une entreprise spécialisée et des subventions versées par Lannion-Trégor Communauté et la commune (au total 30€ par nid primaire et 50€ par nid secondaire détruit).

Si vous faites intervenir une entreprise de votre propre initiative, vous ne bénéficierez pas de la subvention.

Pour en savoir plus :

<http://www.lannion-tregor.com/fr/environnement/lutte-contre-les-especes-invasives/le-frelon-asiatique.html>

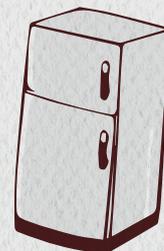
<http://frelonasiatique.mnhn.fr>



© : Q.Rome/MNHN



# STOP AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE !



Chaque année, en France, 10 millions de tonnes de nourriture sont jetées.

Tous les secteurs alimentaires sont concernés : production agricole, transformation, distribution, restauration collective, restauration commerciale et consommation à domicile.

Des actions existent sur la plupart des secteurs pour limiter ce gaspillage (chiffres 2017, source ADEME).

## À LA MAISON :

Le gaspillage alimentaire représente 29 kg par an et par habitant, soit l'équivalent d'un repas par semaine. Certains déchets, comme les os, les épluchures (qui peuvent aller au compost) ne peuvent pas être facilement limités, par contre, pour les restes de repas, les fruits, les légumes non consommés, les aliments non débarrassés, des solutions existent pour éviter de jeter.

### Trucs et astuces pour limiter le gaspillage alimentaire à la maison :

- ① **Faire sa liste de course** après avoir fait ses menus, ainsi vous n'achèterez que ce dont vous avez besoin.
- ② **Faire attention aux dates de péremption** au moment de l'achat.
- ③ **Réorganiser son frigo**, ranger devant les aliments qui doivent être consommés le plus rapidement possible.
- ④ **Bien conserver les aliments**, au congélateur, au réfrigérateur, au frais, au sec... et si la date de péremption d'un produit approche et que vous n'aurez pas l'occasion de l'utiliser, pensez à le congeler.
- ⑤ **Bien doser les quantités cuisinées** pour éviter les restes.
- ⑥ Et s'il y a des restes, **accommodez-les** :
  - en compotes avec les fruits trop mûrs,
  - en soupes, gratins, gâteaux avec les légumes et fruits abimés,
  - en chapelure, pain légèrement grillé, pain perdu, etc., (voir recette ci-dessous).



### ALGUES VERTES : un 2<sup>e</sup> plan de lutte !

Le 25 avril, le comité des bassins versants de la Lieue de Grève et Lannion-Trégor Communauté ont signé avec leurs partenaires, l'État, le Conseil régional, le Conseil départemental, l'agence de l'eau Loire-Bretagne et la Chambre d'agriculture, le 2<sup>e</sup> plan de lutte contre les algues vertes sur les bassins versants de la Lieue de Grève. Ce programme pluriannuel comporte des actions visant à valoriser les produits agricoles locaux pour accompagner les agriculteurs engagés dans des pratiques respectueuses de l'environnement, dans la recherche de nouveaux débouchés.

Pour soutenir ces efforts, les consommateurs ont un rôle central à jouer à travers le choix de l'origine des denrées alimentaires. **Retrouvez régulièrement dans le JAPE, des conseils ou initiatives pour vous aider à augmenter la part de produits locaux dans vos repas.**



**Idée :**  
Vous pouvez aussi mettre un peu de cannelle sur les tranches et/ou aromatiser le mélange avec 1 gousse de vanille, 1 goutte de rhum...

La recette

## PAIN PERDU

≈ POUR 6 PERSONNES ≈

### INGRÉDIENTS

- 2 œufs
- 50 g de sucre
- 50 cl de lait
- 12 tranches de pain rassis
- Beurre
- Sucre glace

### PRÉPARATION

- Dans un saladier, battez les œufs entiers, 30 g de sucre et le lait.
- Coupez des tranches de pain rassis d'environ 2 cm et enlevez la croûte si elle est trop dure.
- Plongez les tranches dans le mélange quelques secondes.
- Dans une poêle, faites fondre le beurre, saupoudrez du reste de sucre et faites cuire les tranches pendant 3 à 4 minutes de chaque côté.
- Saupoudrez le pain perdu de sucre glace. Servez-le chaud ou tiède nature ou accompagné de miel, chocolat...

**VOUS AVEZ DES QUESTIONS ? VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR LE BULLETIN PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE ?**

Contactez-nous au 02 96 05 01 37 ou par email : [aline.richard@lannion-tregor.com](mailto:aline.richard@lannion-tregor.com)

### PLUS D'INFOS :

[www.lannion-tregor.com](http://www.lannion-tregor.com)  
[www.vallee-du-leguer.com](http://www.vallee-du-leguer.com)